



Envoyé en préfecture le 14/04/2023
Reçu en préfecture le 14/04/2023
Publié le
ID : 077-217704949-20230406-DELIB2023_020-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation
23/03/2023
Date d'affichage
23/03/2023
Nombre de conseillers :
En exercice.....23
Présents.....14
Votants.....20
Réf : 2023-020
Objet : Médiathèque – demande de subvention extension des horaires
Le Maire certifie que la présente délibération a été déposée en Sous-Préfecture de Fontainebleau au titre du contrôle de la légalité le et qu'elle a été rendue exécutoire le
Le Maire, A. MOMON

Le **six avril deux mille vingt trois** à 20 h 30,

Le Conseil municipal s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Alain MOMON, Maire.

Etaient présents(es) : Alain MOMON, Daniel DESSOGNE, Brigitte GOUYON, Michel DOYEN, Josiane PACHOLSKI, Clément ROCU, Olivier BEUDAERT, Daniel PIGNOT, Éric SAINT SEBASTIEN, Régine BRIOIS-BRAUN, Pascale PALARD, Nicolas POUZET, Sébastien DERREUMAUX, Geneviève DARGNAT.

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés avec procuration :

Bernadette CAPDEVILLE pouvoir à Michel DOYEN,
Hermann TYNDAL pouvoir à Éric SAINT SEBASTIEN,
Valérie BOCQUEL pouvoir à Brigitte GOUYON,
Elisabeth FRONTIN pouvoir à Sébastien DERREUMAUX,
Nassima VIGUIER pouvoir à Clément ROCU,
Gerty EMBOULÉ pouvoir à Daniel DESSOGNE

Absent(s) :

Alain GUYONNET,
Sébastien PELLERIN,
Maud THOURY

Secrétaire de séance : Michel DOYEN

Réf : 2023-020 – Médiathèque : demande de subvention extension des horaires

Entendu Alain MOMON, Maire

Pour convenir à une population résidant principalement le week-end dans la commune, la médiathèque propose une amplitude horaire supplémentaire, ce qui entraîne des coûts en sus.

- Variation de l'amplitude d'ouverture au public :

Depuis le mois de septembre 2018, la médiathèque a amplifié ses horaires d'ouverture passant de 16,5 heures hebdomadaires à 22 ou 25 heures selon la période de l'année.

Soit 5,5 heures supplémentaires d'ouverture chaque semaine et 3 heures supplémentaires un dimanche sur 2.

- Calendrier et durée de la mise en œuvre :

Ce projet est une expérimentation sur 5 ans pour laisser le temps aux citoyens de s'approprier ce temps d'ouverture. Initiée en 2018, l'expérimentation ira donc jusqu'en septembre 2023.

PLAN DE FINANCEMENT

Ce plan de financement totalise les dépenses engagées pour permettre l'extension des horaires.

Cela implique les ouvertures dominicales mais également le travail des agents le reste de l'année permettant l'extension des horaires.

Budget dédié à l'extension des horaires d'ouverture			
simulation pour l'année 2023			
Frais engagés	Analyse des fluides	Part salariale des agents pour permettre les extensions d'horaire	Budget d'animation
	42 €	5 206 €	5 600 €
Total des dépenses	10 848 €		

- Solliciter de la part des services de l'Etat une Dotation Générale Décentralisée (DGD)
-

Le Conseil municipal, adopte cette délibération avec 18 pour et 2 abstentions : Régine BRAUN et Daniel PIGNOT.

EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS
A VERNOU-LA CELLE SUR SEINE, le 07/04/2023

Le Maire,

A. MOMON



Secrétaire de séance : Michel DOYEN